

Le 07/05/2021 à 12:09, > latour.julie777 (par Internet) a écrit :

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le contexte français actuel de transition énergétique, ce projet de centrale photovoltaïque sur la commune d'Arpheuilles, couplé à des activités agricoles est une réponse appropriée aux enjeux environnementaux, mais également économiques et sociaux. Renouvelable et compétitive, la production de l'énergie issue de ce parc solaire (et des centrales photovoltaïques, en générale) est une des clés du changement dans la manière de produire localement et durablement de l'électricité à bas coût, plus propre et indépendante vis-à-vis des combustibles fossiles et du nucléaire. Le développement raisonné de cette énergie, combiné aux engagements en faveur de l'efficacité et de la sobriété énergétique, constituent ainsi un des atouts pour enrayer les phénomènes de réchauffement climatique, de pollution et d'épuisement des ressources.

Ainsi, ce projet est conçu pour réduire son empreinte et sa prégnance sur le territoire tout en recherchant une optimisation de productible compatible avec son environnement et une mixité d'activités (agrivoltaïsme avec pâture d'ovins).

Une lecture plus approfondie des pièces du dossier (et des réelles connaissances des enjeux, sensibilités et bénéfices pour le territoire d'un tel projet), permettrait à certains contributeurs, parfois mal orientés, d'avoir des propos plus modérés, objectifs et factuels.

Pour ces raisons, et bénéfiques, je soutiens ce projet d'énergie renouvelable.

Bien cordialement

*Julie LATOUR*